

**PUBLICATION dans le cadre de l'Article L.49
du Code des Postes et Communications Électroniques**

**Création d'artères optiques entre la commune de Marcilly et Dracy et Sainte
Colombe**



1. Contacts

Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental de Côte-d'Or
Pôle Aménagement et Développement des Territoires
Mission Aménagement numérique
1, rue Joseph Tissot
B.P. 1601 – 21035 Dijon Cedex

Chargé d'affaires Mission Aménagement numérique :

Mme Cécile MEYRONIN	Tel : 03 80 63 33 70	Mobile : 06 19 06 23 83
	e-courriel :	cecile.meyronin@cotedor.fr

2. Synoptique de la branche optique :

Sainte Colombe environ 2 800 ml sur la voie communale n°1 de Ste colombe et la RD 119E

Travaux à réaliser (pose de 3
fourreaux PEHD Ø32-40 par CD 21
hors agglomération)

